



Prise en charge des requérant-e-s d'asile mineur-e-s non accompagné-e-s (RMNA)

Représentation légale

Tutelle et curatelle

L'*Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)* nomme un-e tuteur-trice du *Centre Suisses-Immigrés (CSI)* pour chaque RMNA. Tuteur-trice informé-e dès l'arrivée d'un-e jeune et entrée en fonction dès la décision de l'*APAE* (directement).

Accompagnement systématique aux auditions, signatures importantes, présentation et explication de son rôle et du *CSI*.

Assistance juridique

Tuteur-trice ou collaborateurs-trices du *CSI* selon les observations et les besoins.

Accueil et prise en charge (Partie 1)

Hébergement et encadrement

Centre de premier accueil
L'*Office pour la protection de l'enfant (OPE)* nomme le Rados comme structure d'accueil des RMNA. Un lieu unique depuis août 2021 : Le Papillon, 68 places, étage filles, étages garçons. Chambre à deux, toilettes/douche dans la chambre. 10 chambres par étage.

Présence éducative : semaine : 7h - 22h; Weekend : 9h - 20h; Nuit : un-e veilleur-euse principal-e (connaissances en travail social) qui tourne dans la structure et autres veilleurs-euses (requérant-e-s d'asile en programme d'occupation).

Les éducateurs-trices déchargent au maximum le-la tuteur-trice (inscripti-

on école, quotidien, accès aux soins, soutien, activités). Un-e éducateur-trice référent-e pour chaque jeune.

Famille d'accueil
L'*OPE* du *Service cantonal de la Jeunesse (SCJ)* pour l'évaluation, le placement et le suivi, pour les moins de 14 ans.

Famille élargie
Tuteur-trice pour la représentation légale et suivi par le personnel du Rados.

Hébergement ex-RMNA
Au Rados si projet de formation, et bon comportement. Studio et Centre à Ardon accueillent les 18-25 ans. Suivi éducatif : une équipe éducative continue à suivre les jeunes, moins de permanences, vise l'autonomie du-de la jeune.

Accueil et prise en charge (Partie 2)

Accès aux soins

Santé physique
1er rendez-vous systématique chez un médecin généraliste à l'arrivée des jeunes. Ensuite, le-la référent-e assure les suivis des rdv et des traitements médicaux et transmet les informations.

Santé psychique
Si besoin, contact avec le *Service de Pédopsychiatrie de l'hôpital de Sierre* ou avec une psychologue indépendante spécialisée dans la migration (sur mandat). Sur demande des éducateurs-trices, mise en place de l'*Espace Ecoute* avec intervention de collaborateurs-trices internes.

Groupes de parole dans chaque structure. Une salle en dehors de la structure pour entretien. Outils : écoute individuel, exercice de relaxation, aide à la résolution de problème, art thérapie.

Réseau élargi grâce à une nouvelle responsable chargée de l'accompagnement psychologique des hébergements collectifs au sein de l'office.

Intégration

Education et formation

Cours de langue

Cours de soutien (langue) par collaborateurs-trices de l'*Office de l'asile*, stagiaires et bénévoles, au foyer. Alphabétisation et cours de langue. 3 classes, 5 demi-journées par semaine, complées ensuite à l'interne par des cours de langue et de soutien. Possibilité pour projet d'intégration professionnelle (stages 1x par semaine sur 6 mois.) Classes d'accueil au *Centre de Formation Le Botza* (cours de français).

Scolarisation obligatoire jusqu'à 15 ans

Ville de Sion (Harmos), Direction des écoles, administration et secrétariat. Ecole obligatoire: intégration dans les classes traditionnelles du cycle, avec en plus un programme adapté (cours de renforcement en français). Tous les jours sauf mercredi après-midi.

Scolarisation de 16 ans à 21 ans

Service des classes d'accueil et d'intégration (SCAI), cours CAI, intégration dans le monde du travail ; cours CAP, accès ou poursuite d'une formation professionnelle (AFP ou CFC) durant 1 année max. dans cette école.

Selon projets et niveau: apprentissage CFC/AFP, Ecole secondaire II, stages longue durée, *SEMO*, *OSEO*, *Action Jeunesse*. Projet d'insertion sociale avec un réseau d'employeurs qui prennent régulièrement des jeunes en stage.

Offre transitoire

Le Botza à Vétroz. Après la scolarité obligatoire, RMNA prioritaires. Offre

de cours (français, informatique, coiffure, couture). Développement d'un projet de formation pratique ou d'occupation (menuiserie, serrurerie, peinture, maçonnerie, etc.) Accompagnement professionnel (soutien, aide à la recherche, rédaction CV, etc.). Implication et participation à des activités annexes (projets d'utilité publique, etc.). 4-5 demi-journées par semaine. Formation de 3 mois.

Intégration sociale

Accès aux loisirs

Clubs de sport; centre de loisirs de Sion; projet de théâtre; participation aux colonies organisées par *Le Botza* en tant que moniteurs-trices ; offre de camps.

Organisation et proposition d'activités par personnel du Rados et bénévoles externes (danse, arts martiaux, théâtre, etc.) Salle au Rados pour activités (chaque soir) proposées par éducateurs-trices ou requérant-e-s d'asile en programme d'occupation.

Mesures d'intégration

Jobs d'été et projets d'utilité publique en partenariat avec la Ville de Sion et les services (festivals notamment) avec rémunération.

Parrainage

Les étudiant-e-s *HES* proposent des activités ponctuelles en vue de faire connaître l'environnement valaisan et la culture, ainsi que des loisirs, durant les week-ends.

Projet de parrainage géré par la coordinatrice du bénévolat du *SAS - Office de l'asile* du canton. Rencontres entre RMNA et familles relais de la région.

Recherche de solutions durables

Projet de vie

A l'arrivée, un bilan (global et de compétences) est effectué par l'équipe éducative afin de pouvoir orienter le-la jeune. Accompagnement individualisé dans le projet. Si décision négative, réorientation du projet.

Recherche de famille

Sur demande du-de la jeune, avec le service de la *Croix-Rouge* (accord du-de la tuteur-trice). Cela se fait peu.

Conseils en vue du retour

Si décision négative, le-la tuteur-trice informe les jeunes. Si besoin de repartir, il-elle les réoriente vers le bureau cantonal d'aide au retour (*CVR*) où des projets de réintégration sont montés. Très peu également.

Suivi des jeunes adultes

Préparation

Par l'éducateur-trice, rencontre avec les deux équipes éducatives et le-la jeune pour passer le dossier.

Changement

Si le-la jeune suit le processus de formation, possibilité de rester au Rados jusqu'à 19-20 ans

Si jeune arrivé-e en étant très proche de la majorité, sans projet de formation ou avec problèmes de comportement (évaluations au cas par cas) : informations par le personnel encadrant et transfert dans un centre pour adultes géré par le *SAS - office de l'asile*.

Si jeune décroche, transfert foyer d'adultes.

Un bureau éducatif externe suit les adultes en studio (permanence bureau, visite d'appartement, etc.).

Si jeune est prêt-e ou si besoin de place, transfert en studio et suivi par le bureau éducatif externe.

Soutien

Bureau éducatif externe : équipe éducative également de référence, a des heures de permanence, soutient le-la jeune mais vise l'autonomie, visite d'appartement.